

contingent cette année-là, bénéficier d'un contingent. La difficulté a surgi la troisième année, alors qu'il fut décidé qu'on devait atteindre un certain niveau de production; autrement, on ne remplissait pas les conditions, et on ne pouvait rien obtenir non plus par surcroît. Les limites étaient fixées et on avait une politique laitière, un beau projet qui créait une certaine quantité d'argent par le milieu. Comme le député de Bruce (M. Whicher) l'a signalé, nous allons maintenant supprimer cela.

A mon avis, la situation pour le blé est un peu la même. Vous trouverez, je crois, que la somme de 100 millions de dollars n'a aucune importance. L'important, c'est que si on ne passe pas à la jachère d'été cette année ni ne cultive sur une certaine étendue les plantes fourragères, lorsque nous reprendrons le régime du contingentement et qu'on recommencera à produire du blé, la base actuelle n'existera plus: tant pour l'emblavure et tant pour le pâturage—il y a différentes façons d'établir un contingent.

Ces contingents seront annulés et les nouveaux contingents établis sur une base tout à fait différente ne prendront pas en considération bien des gens qui ne font pas le jeu du gouvernement. L'argent doit être accessoire, monsieur l'Orateur. Quiconque exploite une ferme sait que les versements ne suffisent pas à permettre de rentrer dans le coût des jachères d'été. Ce sera une situation unique si les \$6 l'acre permettent de fournir en une année une jachère d'été plus une récolte de couverture. Je ne sais ce que vous ferez avec la récolte de couverture; vous ne pouvez cultiver du blé avant de vous en débarrasser de nouveau.

M. Woolliams: Le député me permettrait-il une question?

M. Peters: Certainement.

M. Woolliams: J'aimerais poser une simple question. Le député est-il d'avis qu'il faudrait réduire les emblavures et appuie-t-il les règlements de la Commission canadienne du blé afin de maintenir le prix élevé surtout parce que le Canada n'adhère pas à l'Accord international sur le blé?

M. Peters: Je crois que c'est là que réside la clé de tout le problème. Les cultivateurs eux-mêmes devraient, à mon avis, prendre une décision avant qu'on leur applique un système de contingentement.

M. Woolliams: Comment feraient-ils?

M. Peters: Le député dit: «Comment feraient-ils? Dans la province d'Ontario où nous avons eu de très graves problèmes avec l'industrie du tabac, celle-ci a organisé un

plébiscite et a décidé qu'une certaine surface de terrain serait retirée de la production pour maintenir la structure des prix. Presque tous ceux qui appartenaient à cette industrie ont donné leur approbation et on a pu depuis pratiquer une réglementation. Parfois on fait une augmentation par rapport à l'année précédente, mais l'équilibre a pu être maintenu entre la production et le marché. Le député demande si la Commission du blé devrait fixer les prix. Je crois que oui mais il faudrait alors, à mon sens, qu'elle tienne compte d'un certain nombre de facteurs.

M. Woolliams: Lesquels?

M. Peters: Le Canada est un des seuls pays qui n'a pas d'organisme national de vente, et il serait temps que nous prenions une décision à cet égard. Je ne suis pas de ceux qui soutiennent totalement la Commission du blé. Je ne suis pas en complet accord avec elle, car, selon moi, elle n'est pas l'organisme de vente qu'elle devrait être.

• (1.20 a.m.)

Il y a quelques minutes, le député de Calgary-Nord (M. Woolliams) se montrait très soucieux des débardeurs. Les débardeurs n'obtiennent pas un millième de un pour cent du blé qu'ils manutentionnent, mais il n'en va pas de même des courtiers indépendants qui contrôlent le blé qui rentre et qui sort et qui font le même argent qu'il s'agisse du blé des États-Unis ou du Canada. Ils s'occupent tout aussi bien de fromage et d'autres denrées sur une base de pourcentage. Peu leur importe la denrée. La vente du blé ne les intéresse pas vraiment. Le député de Calgary-Nord reconnaîtra qu'il nous faut un programme agressif de ventes.

A mon avis, le gouvernement, par le truchement de la Commission canadienne du blé, devrait être cet agent. Nous devrions offrir le meilleur prix de vente. Si, comme l'a proposé le député de Bruce, je voulais vendre du bétail à Cuba, il me faudrait l'appui du gouvernement. Il établirait les modalités à long terme, en vertu desquelles des crédits à l'exportation deviendraient disponibles et les bestiaux se vendraient. Le gouvernement pourrait sûrement réaliser quelque chose d'analogue avec le blé.

Le gouvernement libéral s'est montré bien idiot, selon moi; en tout cas, il a fait bien des bêtises en ce qui concerne les ventes. Je me souviens d'un ancien ministre d'un gouvernement précédent qui disait à ses délégués commerciaux «Vendez ou démissionnez». Ils ont vendu et ont conclu une entente avec la Tchécoslovaquie pour lui vendre du blé à crédit. Nous avons également conclu des arrangements avec d'autres pays, qui ont acheté du blé à crédit.